



des Hôpitaux **AVIS DE PROSPECTION NATIONALE
POUR LES MOYENS DE PROTECTION
CONTRE LA PANDEMIE COVID-19 (Juillet/2020)**



Dans le cadre d'un approvisionnement régulier afin d'assurer la protection des professionnels de la santé par la mise à disposition des produits entrant dans le cadre de la riposte à la pandémie COVID-19, la Pharmacie Centrale des Hôpitaux d'Algérie lance un avis de prospection nationale auprès des opérateurs locaux soit **Fabricants** ou **Distributeurs**, disposants des documents cités ci-après, pour l'acquisition des produits cités ci-dessous, et demande de lui transmettre une offre détaillée portant les informations suivantes :

I- Offre de prix doit comporter :

- Meilleurs Prix en HT ;
- Quantités immédiatement livrables ;
- Délais de livraison ;
- Mode de Paiement ;
- Echéance de paiement ;
- Date de fabrication et de péremption du produit ;

II- Documents Exigés :

- Engagement sur les capacités et délais de livraison selon modèle ci-joint en annexe dument signé et cacheté ;
- Fiche Technique du produit correspondant aux critères techniques exigés ci-après ;
- Certificat d'analyse du produit Médical ;
- Certificat de contrôle physico-chimique, microbiologique et toxicologique portant la mention conforme pour le produit « **gel hydro-alcoolique** » ;
- Agrément ou autorisation d'exploitation de l'établissement du **Fabricant** établi par le Ministère de la Santé, de la population et de la Réforme Hospitalière ;
- Agrément ou autorisation d'exploitation de l'établissement du **Distributeur** établi par le Ministère de la Santé, de la population et de la Réforme Hospitalière ;
- Licence de production délivrée par le Ministère de commerce pour **gel hydro alcoolique** ;
- Certificat de bonne pratique de fabrication (BPF) en cours de validité, délivré par un organisme agréé et indépendant du site de fabrication pour **les fabricants** ;
- D10 ainsi que la facture définitive domiciliée et le programme d'importation établi par Ministère de la Santé, de la population et de la Réforme Hospitalière pour **les distributeurs**.

Poste	Désignation	U/C	Quantité
28729	Masque de Protection 3 plis (Bavettes)	B/1	45 000 000
9389	Masque de Protection Respiratoire FFP2	B/1	3 750 000
45283	Blouse à Usage Unique	B/1	3 750 000
45173	Sur-Blouse	B/1	3 750 000
100602	Charlotte Elastique	B/1	3 750 000
41129	Sur chaussures	B/1	3 750 000
40461	Combinaison avec Cagoule / Taille XL	B/1	3 750 000
25040	Lunette de Protection	B/1	1 000 000
11260	Gel hydro-alcoolique	FL/500ML	500 000



Les offres doivent être déposées au niveau du bureau des marchés de la PCH, sis, 11, Route de Wilaya, Oued Smar, Dar El Beida, Alger, au plus tard le 23/07/2020 à 15H00, sous pli fermé et anonyme comportant la mention suivante : Avis de prospection nationale pour les moyens de protection contre la Pandémie COVID-19 (Juillet-2020).

III- Critères techniques des produits :

Code	Désignation du produit	Caractéristiques techniques Exigés
28729	Masque de Protection 3 plis (Bavettes)	<p>« normes de qualité à respecter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - EN 14683 (performance de type IIR) - ASTM F2100 (Niveau 2 ou 3) <p>La norme EN 14683 : est une norme adoptée par le comité européenne de normalisation 19/09/2015 résistante aux éclaboussures et le type IIR signifie :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Efficacité de filtration bactérienne supérieure ou égale 98% ; o Pression de la résistance aux éclaboussures supérieure ou égale à 120 mm de mercure ; o Avec couche imperméable ; <p>ASTM F2100 (Niveau 2 ou 3) : norme adoptée en 2011, conçue pour offrir une protection niveau 2 modérée contre la pénétration des fluides ou une protection niveau 3 élevée contre les fluides.</p>
9389	Masque de Protection Respiratoire FFP2	<p>« Normes NIOSH N95, EN 149 FFP2/2001 ou 2009 » ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - NIOSH National Institute for Occupational Safety and Health - N95 : Masque de protection respiratoire à filtres de particules, bloque le passage des contaminants de l'air ; - EN 149 : cette norme évalue l'efficacité du masque à protéger contre l'inhalation d'aérosols.
45283	Blouse à Usage Unique	<ul style="list-style-type: none"> - Composition : polypropylène ; - Grammage : à partir de 40 gr/m² ; - Confection : cousue, élastique au poignet, fermeture ZIP ; - Conditionnement ; en sachet individuel ; - Taille : L, XL, XXL ; - Modèle à col et sans rabat modèle élastique aux poignets.
45173	Sur-Blouse	<ul style="list-style-type: none"> - Fabriquées en polypropylène non tissé ; - A usage unique pour le personnel soignant ou le visiteur avec : - Des élastiques aux poignets ; - Un cordon de fermeture à l'encolure et à la taille ; - Grammage 24gr/m².
100602	Charlotte	<ul style="list-style-type: none"> - Usage unique ; - Garanti sans latex ; - Couvre toute la chevelure.
41129	Sur chaussures	<ul style="list-style-type: none"> - Sans latex, sans PVC ; - Epaisseurs : PP*30 GSM et PE*gaufre 50 microns ; - Plusieurs tailles pour tous les modèles ; - Limite la glisse sur les sols humides ; - Semelle PE antidérapante.
40461	Combinaison	<p><u>Norme Option 1</u> : conforme aux critères de pression à l'exposition ISO16603 (classe 3)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Testé en termes de résistance à la pénétration de sang et autres liquide biologique ; <p><u>Norme Option 2</u> : conforme aux critères de pression à l'exposition ISO16604 (classe 2) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Testé en termes de résistance à la pénétration d'agents pathogènes transmis par sang ; <p><u>EN 14126</u> : en matière de protection contre les microorganismes pathogènes, La norme EN14126 définit les exigences spéciales auxquelles les matériaux non tissés des vêtements de protection jetables doivent répondre.</p>



